

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La mise en place de l'Enjambée, c'est pour bientôt

14 mai 2018

Géré par le Service public de Wallonie (SPW), le chantier de l'Enjambée, la passerelle cyclo-piétonne qui reliera prochainement les deux rives de la Meuse, entre dans sa phase la plus spectaculaire avec l'arrivée des premiers éléments de la structure métallique. Si ceux-ci sont attendus courant de la semaine du 21 mai, le montage de la structure métallique devrait s'étendre jusqu'à la mi-juillet. Il restera alors à mettre les aménagements et les équipements en place ainsi qu'à attendre les derniers réglages avant de voir ce nouvel ouvrage d'art mis en service. Si tout se déroule comme prévu, cela devrait être le cas fin septembre.

La passerelle « l'Enjambée » est un des éléments-clés du projet de la Confluence porté par la Ville de Namur. Menés en parallèle au chantier colossal actuellement en cours sur le Grognon (parking souterrain et esplanade), les travaux de construction de la passerelle, entamés en février 2017, entrent dans leur phase la plus spectaculaire : après la réalisation des fondations et les terrassements menés sur les deux rives de la Meuse, c'est **l'assemblage et le placement de la structure métallique** qui va pouvoir être entamé.

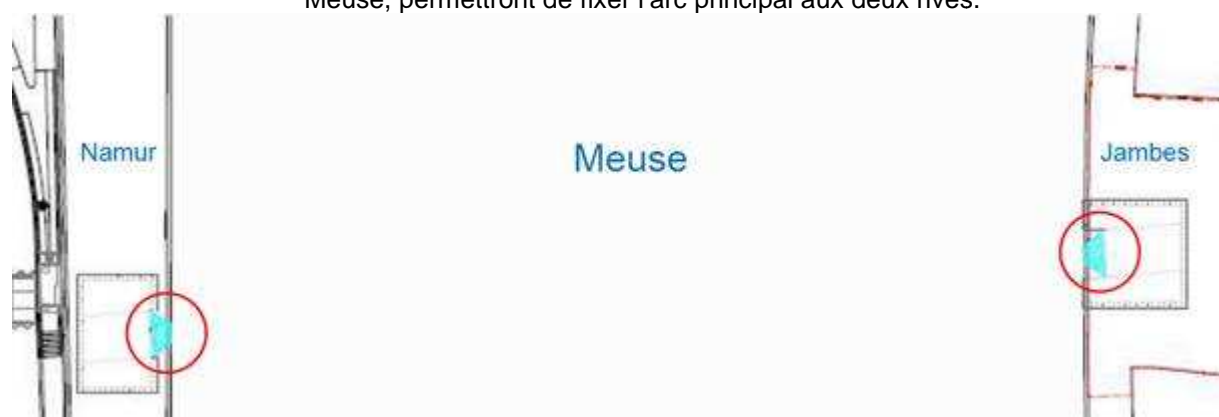
Le SPW Voies hydrauliques, gestionnaire du chantier, a dès lors adapté les conditions de navigation sur la Meuse en vigueur au mois de juin : si la plupart du temps les bateaux pourront naviguer à vitesse réduite à proximité du site, la navigation y sera totalement interdite entre le jeudi 21 juin, 22h00, et le lundi 25 juin, 6h00. Cette interdiction de navigation s'explique en raison du mode opératoire qui sera utilisé pour amener la passerelle à son emplacement définitif.

Concrètement, les travaux de montage programmés par l'entreprise mandatée par le SPW Voies hydrauliques se dérouleront de la façon suivante :

#### fin mai

#### Pose des extrémités de l'arc principal

Ces éléments, ancrés dans les culées construites de part et d'autre de la Meuse, permettront de fixer l'arc principal aux deux rives.

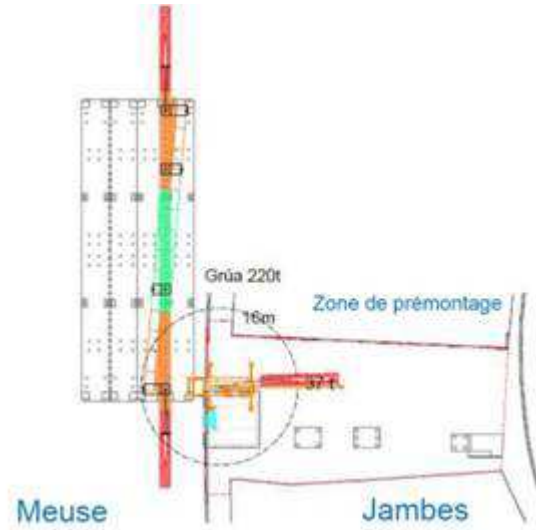


#### courant juin

#### Assemblage de l'arc principal

Après avoir été acheminés sur place, les différents éléments de l'arc principal

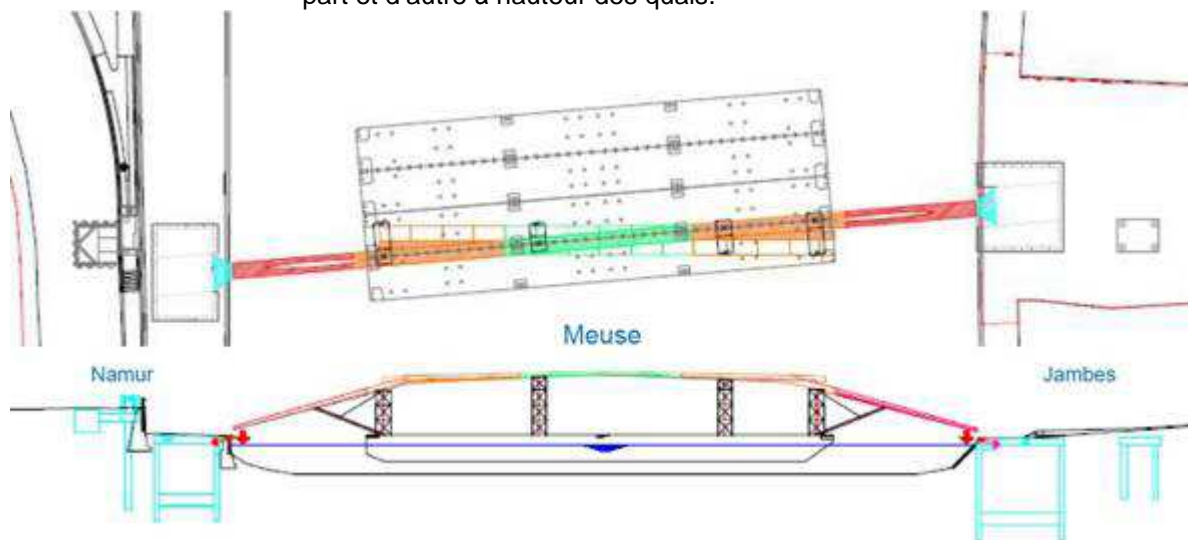
seront d'abord assemblés à bord d'un ponton amarré rive droite, côté Jambes. Une grue assurera la manœuvre des différentes pièces pesant 37 tonnes chacune.



**fin juin**

### **Montage de l'arc principal**

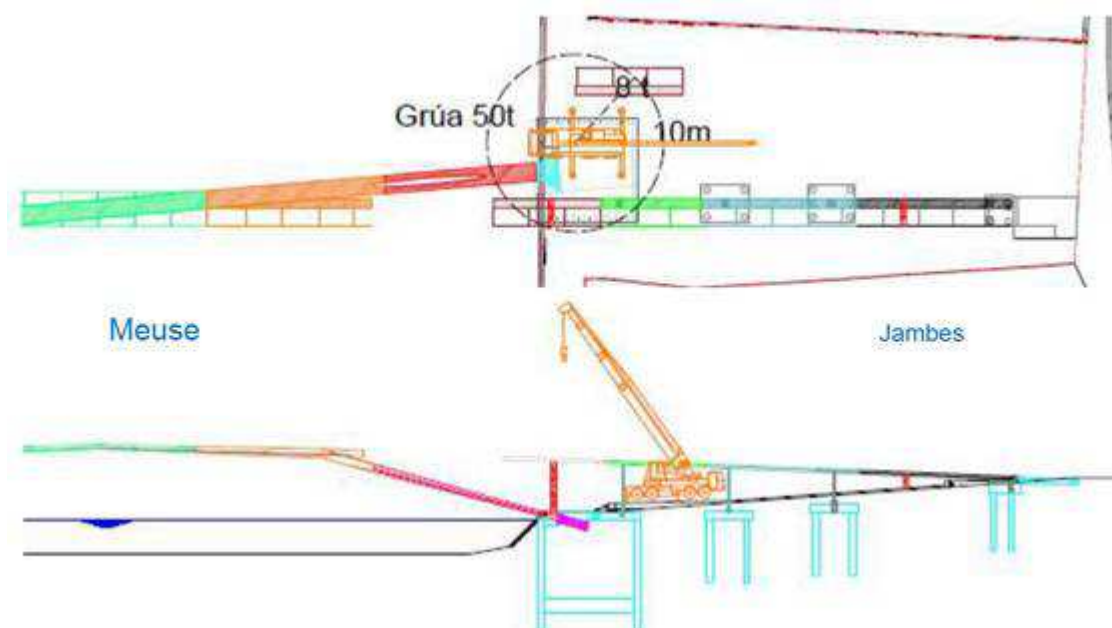
Le ponton qui aura servi à l'assemblage de l'arc principal sera ensuite amené à l'aide de bateaux-pousseurs au centre du fleuve, en travers du cours d'eau. L'arc principal ainsi positionné pourra être rattaché aux béquilles placées de part et d'autre à hauteur des quais.



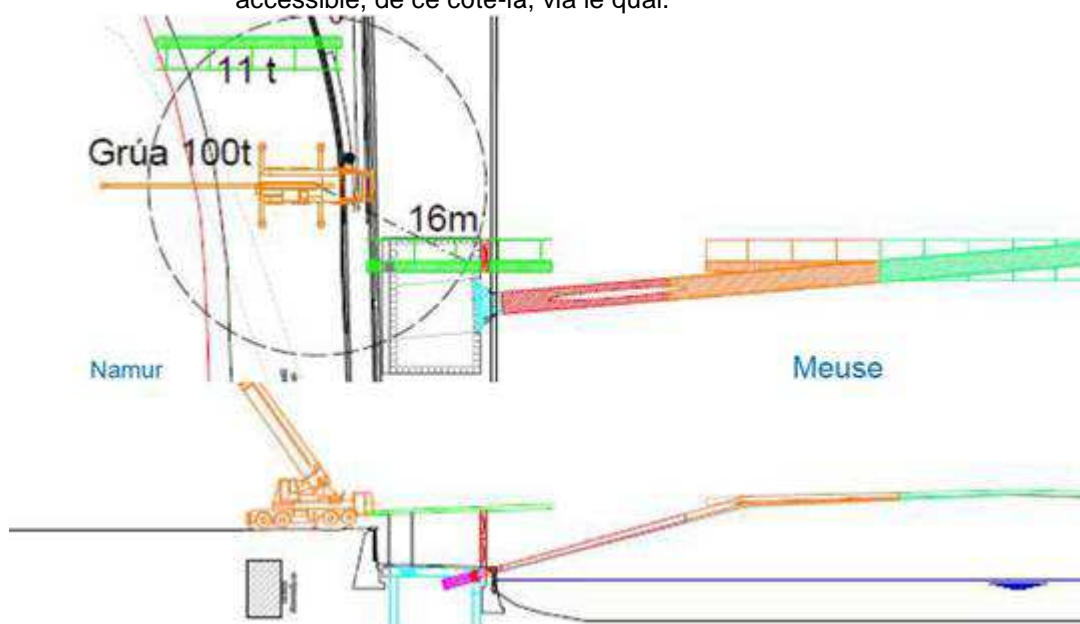
**courant juillet**

### **Montage des branches supérieures**

Les prolongations de la passerelle qui permettront de rejoindre la future esplanade, côté Grognon, et la rue Mazy, côté Jambes, seront ensuite montées au moyen de grues mobiles.



Côté Grognon, La jonction supérieure de la passerelle avec l'esplanade devra nécessairement attendre la fin des travaux d'aménagement de l'esplanade pour être pleinement opérationnelle. La passerelle restera néanmoins accessible, de ce côté-là, via le quai.



de fin juin à  
septembre

#### Aménagement des abords et installation des équipements

Il s'agit de la phase des finitions pendant laquelle la structure métallique recevra son habillage final avec la pose des rampes et du platelage en bois azobé et l'installation de l'éclairage public. Les abords directs seront également aménagés afin d'effacer les traces du chantier.

courant septembre

#### Test de mise en charge et réglages

Avant d'être pouvoir mise en service, il convient de s'assurer que les garanties de stabilité et de sécurité sont réunies.

fin septembre -  
début octobre

#### Mise en service de la passerelle

Tout sera mis en œuvre afin de permettre à ceux qui le souhaitent de suivre les opérations en toute sécurité. Les précisions concernant le planning seront apportées lors d'une prochaine conférence de presse organisée le 25 mai.

Dans la foulée de ce chantier, un événement festif sera prévu afin de permettre aux Namurois de prendre possession de ce nouvel ouvrage, créateur de liens entre Namur et Jambes.

Pour rappel, le budget consacré au chantier de la passerelle s'élève à un total de 5.500.000 € à charge de la Wallonie dont 3.850.000 € cofinancés par les fonds européens FEDER (60 % Wallonie - 40 % Europe).

Le Ministre wallon de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics et de la Mobilité se réjouit de l'avancée de cet important chantier qui permettra d'offrir aux cyclistes et piétons une voie sécurisée entre Namur et Jambes. Véritable levier en faveur de la mobilité douce au cœur de la capitale wallonne, la passerelle permettra également de faciliter, au profit des habitants, les échanges entre les deux rives de la Meuse.

**Contact presse :**

Nicolas YERNAUX  
Porte-parole du Service public de Wallonie  
0486 95 99 40

Annick MAHIN  
Coordinatrice FEDER pour la Ville de Namur  
0476 78 27 50